

N°38/10 – 27 janvier 2014

**Personnel : création d'un poste d'ingénieur territorial à temps plein,  
35/35<sup>ème</sup>**

**Le rapporteur,**

☛ informe qu'un agent, actuellement en poste sur le grade de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe, a passé avec succès, les épreuves du concours d'ingénieur territorial, organisé par le centre interdépartemental de gestion de la Grande Couronne de la région Ile-de-France.

☛ et propose de créer un poste d'ingénieur territorial à temps complet afin de permettre à cet agent d'accéder à un grade supérieur.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**DÉCIDE :**

à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, de créer un poste d'ingénieur territorial à temps complet, 35/35<sup>ème</sup> ;

**AUTORISE :**

le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

**VOTE : à l'unanimité**